



Vers un plan de liquidation des Ouvriers des Parcs et Ateliers !!!

Les OPA se sont mobilisés à l'appel de la CGT et de FO, ce 21 juin dernier devant le Ministère de l'Action et des Comptes Publics (MACP) à Bercy, pour faire entendre des revendications légitimes : des recrutements, une revalorisation salariale et une évolution statutaire.

Les réponses de M. DUSSOPT secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes Publics sont inacceptables !!!

À nos revendications, le secrétaire d'État, porte-voix de Macron, répond purement et simplement par **un plan de liquidation des OPA** dans les Services et Établissements Publics du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES).

Même s'il veut nous faire croire que l'évolution statutaire des OPA n'est pas définitivement écartée, il reste en cohérence avec les orientations politiques du gouvernement Macron, qui veut instaurer le recours accru aux contrats dans la fonction publique. L'objectif est de soustraire les missions techniques de service de public aux fonctionnaires, aux Ouvriers d'État et aux OPA en constituant **une filière technique de contractuels sur l'ensemble de la fonction publique.**

Le scénario programmé : L'épuisement du stock des OPA

- **Aucun recrutement d'OPA.**
- **Aucune mesure de gestion sur le niveau salarial, sur l'indemnitaire et sur le déroulement de carrière.**
- **Plus aucun avenir professionnel pour les OPA. Enfermés définitivement dans leurs règles statutaires.**

Le mépris total. La liquidation totale.

À des revendications pour faire valoir notre droit, on nous répond par du mépris. Voilà comment sont perçus les OPA du MTES. Sans recrutement, compte tenu de la pyramide des âges, les OPA devraient voir les effectifs fondre comme neige au soleil. Dans cinq ans nous aurons perdu plus de 500 OPA.

Une épuration indigne qui vise à faire disparaître des agents ayant assuré leurs missions de service public depuis de nombreuses années, et dont les compétences sont reconnues.

Notre ministère, le MTES est en déphasage entre ce qu'il nous propose et les orientations du MACP. Il n'est pas à la hauteur des enjeux, incapable de nous défendre ou de porter un projet d'avenir, il nous frappe d'extinction également par complicité.

Pourquoi remplacer des OPA par des contractuels si ce n'est que par simple dogme. Doit-on accepter cette formulation intangible et incontestable d'une autorité politique qui affirme que les missions de service public seront mieux rendues aux yeux des Français par des contractuels ?.

Comment peut-on nous faire croire que servir l'intérêt général doit obligatoirement passer par le recrutement de personnels sous contrats ?.

Voilà le constat aujourd'hui d'un gouvernement qui reste dans sa logique de livrer le service public aux intérêts privés !

Mais loin de céder au fatalisme et à la déception :

Le SNOPA CGT ne compte pas en rester là, mais rien ne se fera sans l'appui des OPA. Il faut que les OPA se rendent compte de la gravité de la situation, et qu'une issue positive ne sera possible que par la mobilisation de tous.

**Les OPA peuvent compter sur la CGT pour ne rien lâcher.
Nous sommes plus que jamais déterminés à nous battre pour nos missions,
nos emplois et nos règles statutaires.**